



» Retrouvez ici
vos ressources
numériques

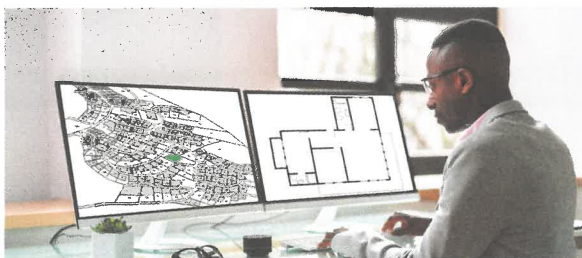
1 Présentation

- Tout projet de construction ou toute construction est accompagné d'un dossier technique comprenant différents documents.

Deux types de documents

- Les pièces écrites : devis, cahier des charges (voir fiche 13), planning, etc.
- Les dessins techniques réalisés généralement par un bureau d'architecture

- La demande d'un permis de construire s'accompagne d'un dossier contenant des plans de construction. Chacun a une fonction bien définie dans le Code de l'urbanisme.



Différents types de plans

- Plan de situation
- Plan de masse
- Plan des façades et des toitures
- Plan des différents niveaux
- Plan de coupe

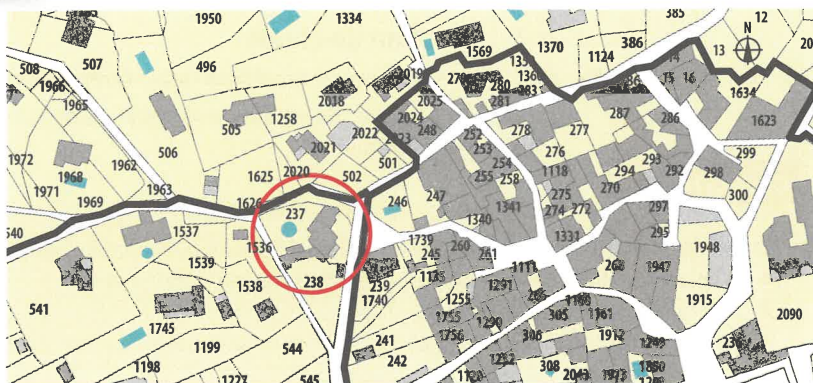
- La norme NF P02-001 définit les principes généraux de dessin adaptés au bâtiment et au génie civil (voir fiche 14).

Informations

- Position géographique du terrain
- Moyens d'accès au terrain
- Orientation

2 Plan de situation

- Le plan de situation est une représentation en vue de dessus du terrain.
- Il permet de situer le projet à l'intérieur de la commune et ainsi de lui associer les règles d'urbanisme de la zone.
- Il situe la parcelle sur une carte IGN et sur le plan cadastral.



3 Plan de masse



Propriétaire : Mme B. Lhermitte

● Aussi appelé plan d'implantation, le plan de masse est une représentation en vue de dessus de la construction dans la limite du terrain.

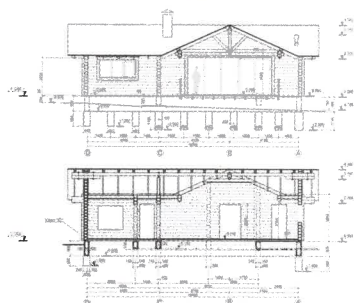
● Il est coté dans les trois dimensions.

● Par rapport au plan de situation, c'est un zoom sur la parcelle qui permet de mesurer l'impact des travaux sur l'environnement proche.

Informations

- Orientation
- Numéro du lot
- Dimensions et superficie du terrain
- Nom du propriétaire
- Constructions existantes sur le terrain
- Réseaux : eau, téléphone, électricité, gaz, etc.
- Rues d'accès

4 Plans d'architecture



Plan des façades et des toitures

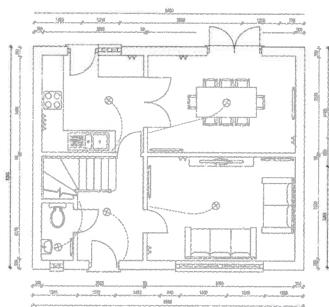
● C'est l'ensemble des vues de profil de la construction.

● Il permet de visualiser complètement l'extérieur.

● Il permet de définir les différentes dimensions de la façade et de ses éléments (→ fiche 14).

Éléments

- Toutes les façades de la construction
- Toiture et ses éléments
- Menuiseries
- Détails architecturaux
- Informations utiles : matériaux, cotes, etc.



Plan de niveau

● C'est une représentation en projection horizontale d'un niveau d'un bâtiment (→ fiche 14) : rez-de-chaussée, étage, toiture-terrasse, etc.

● Il permet de visualiser les différents espaces ainsi que certaines dimensions à l'intérieur du bâtiment.

Plan de coupe

● C'est une vue graphique de profil représentant le projet sur le terrain.

● Il permet de vérifier l'implantation de la construction et décrit les terrassements.

L'essentiel

Un dossier technique d'un bâtiment est constitué de différents documents, dont :

- un plan de situation, qui situe le projet dans son environnement ;
- un plan de masse qui représente la construction dans la limite du terrain ;
- des dessins d'architecture (plans de façades et de toitures, de niveau et de coupe) qui décrivent la construction.

